

L'ORIGINE  
ET LE  
PARLER DES CANADIENS-FRANÇAIS

---

ÉTUDES

SUR L'ÉMIGRATION FRANÇAISE AU CANADA DE 1608 A 1700  
SUR L'ÉTAT ACTUEL DU PARLER FRANCO-CANADIEN  
SON HISTOIRE ET LES CAUSES DE SON  
ÉVOLUTION

---

PUBLICATION

DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC



PARIS

HONORÉ CHAMPION

Éditeur de l'« Atlas linguistique de la France »

Librairie spéciale pour l'histoire de France et de ses anciennes provinces

9, QUAI VOLTAIRE, 9

1903

PC 3608  
S63  
fol.  
\*\*\*

EN VENTE CHEZ

HONORÉ CHAMPION

9, QUAI VOLTAIRE, 9

PARIS

- GILLIÉRON.—Petit Atlas phonétique du Valais roman (Sud du Rhône). *Paris*, s. d. in-8 ob. br..... 5 fr.
- EDMONT (Ed.).—Lexique Saint-Polois. *Saint-Pol*, 1897, in-8 br..... 30 fr.
- Textes Saint-Polois.—Quatre légendes du pays de Saint-Pol recueillies et mises en vers (?) patois. *Saint-Pol*, 1902, in-8 br..... 3 fr.
- MISTRAL (Fr.).—Lou Tresor dou félibrige, Dictionnaire Provençal-Français embrassant les divers dialectes de la langue d'Oc moderne. 2 vol. in 4<sup>e</sup>..... 120 fr.
- CHEVALLET (de).—Origine et formation de la langue française. *Paris*, 1868, 2<sup>e</sup> édition, 3 vol. in-8..... 30 fr.
- Livre honoré des prix Volney et Gobert, aux Académies française et des inscriptions.
- AGNEL.—De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française. *Paris*, 1870, in-8..... 6 fr.
- ROUSSEAU (l'abbé).—Glossaire poitevin. *Niort*, 1869, in-8 3 fr.
- CHAMBURE (de).—Glossaire du Morvan. Étude sur le langage de cette contrée comparé avec les principaux dialectes ou patois de la Belgique wallonne, de la Suisse romande. *Paris*, 1878, in-4..... 30 fr.
- Couronné par l'Académie française.
- PUYMAIGRE (de).—Chants populaires du pays messin. *Paris*, 1885, 2 vol. in-12. Musique notée..... 8 fr.
- LUZEL.—Chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés. *Lorient*, 2 vol. in-8..... 20 fr.
- LE BRAZ (Anatole).—La légende de la Mort chez les Bretons Armoricaïns. Nouvelle édition avec des notes sur les croyances analogues chez les autres peuples celtiques, par Georges Dottin, professeur adjoint à l'Université de Rennes. *Paris*, 1902, 2 vol. in-12... 10 fr.
- Quelques exemplaires sur papier vergé.
- SAUVÉ (L.).—Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne recueillis et traduits. *Paris*, 1878, in-8..... 5 fr.

L'ORIGINE  
ET LE  
PARLER DES CANADIENS-FRANÇAIS



CANADA

NATIONAL LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



L'ORIGINE  
ET LE  
PARLER DES CANADIENS-FRANÇAIS

---

ÉTUDES

SUR L'ÉMIGRATION FRANÇAISE AU CANADA DE 1608 A 1700  
SUR L'ÉTAT ACTUEL DU PARLER FRANCO-CANADIEN  
SON HISTOIRE ET LES CAUSES DE SON  
ÉVOLUTION

---

PUBLICATION

DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC



PARIS

HONORÉ CHAMPION

Éditeur de l'« Atlas linguistique de la France »  
Librairie spéciale pour l'histoire de France et de ses anciennes provinces  
9, QUAI VOLTAIRE, 9  
1903

PC3608

563

f.H.

\*\*\*

## ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

*g* = *g* dur (gâteau); *s* = *s* dure (sa); *a* = *eu* français (heureux); *w* = *ou* semi-voyelle (oui); *y* = *i* semi-voyelle (pied); *ï* = *u* semi-voyelle (huile); *é* = *e* féminin (je); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (coucou); *c* = *ch* français (chez).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *ʃ* (son voisin de *k+y*), *g* (son voisin de *g+y*), *n* (*gn* français de agneau). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ʃ*, *d*. (sons voisins de *t+s*, *d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *tî*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de patte), *e* (*e* de péril), *o* (*o* de botte), *a* (*eu* de jeune). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *â* (*a* de pâte), *ê* (*e* de chanté), *ô* (*o* de pot), *á* (*eu* de eux). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de il part), *è* (*e* de père), *ò* (*o* de encore), *â* (*eu* de peur). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de sans), *ê* (*in* de vin), *õ* (*on* de pont), *ã* (*un* de lundi). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á*, *î*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *o[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

## DE L'ORIGINE DES CANADIENS-FRANÇAIS

---

L'étude de nos origines, intéressante au point de vue national, ne l'est pas moins au point de vue de la linguistique. Quelle influence chacune des provinces françaises a-t-elle exercée sur la formation de notre parler? Dans quelle mesure la Normandie y a-t-elle contribué? Dans quelle mesure, le Poitou, le Saintonge, le Perche? Quel a été l'apport de l'Île-de-France? . . . . . Question délicate et complexe. En la posant aujourd'hui, après d'autres, nous ne nous flattons point de la résoudre. Des circonstances multiples, en effet, et variables, ont pu restreindre ou étendre l'action de chaque province sur notre langage: le nombre des émigrants, leur qualité, leur rang dans la colonie, leur groupement, etc.

Est-il possible de trouver la solution définitive de cette question par la seule considération de nos origines? et ne serait-il pas plus sûr d'étudier aussi notre parler, d'y relever les produits phonétiques et les substituts lexicologiques empruntés aux différents patois de France, et de ne conclure qu'après? Cette manière de procéder suppose des travaux considérables; les études de la Société du Parler Français nous permettront peut-être, un jour, de l'appliquer au problème qui nous occupe.

Notre travail s'est borné à chercher l'origine, par provinces, des émigrants français venus au Canada pendant la période de 1608 à 1700. Nos études n'ont pas été portées plus loin, parce que, comme le dit l'historien Garneau<sup>(1)</sup>, le plus grand nombre des émigrés français qui se sont fixés au Canada y sont venus dans le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>, et que ceux qui se sont établis au pays après 1700 n'ont pu exercer

---

(1) *Hist. du Canada*, 4<sup>e</sup> édit., vol. II, pp. 101-102.

(2) « N'oublions pas que, en 1673, Louis XIV arrêta l'envoi des colons au Canada, de sorte que les six mille âmes qui s'y trouvaient alors étaient venues dans l'intervalle des quarante dernières années, ou étaient nées sur les bords du Saint-Laurent . . . Un petit nombre de familles vinrent après 1673. . . » (B. SELTE, *La langue française en Canada*, édit. de 1898, p. 12).

une influence aussi considérable que les premiers colons sur notre parler national ; notre parler avait dès lors reçu l’empreinte qu’on lui connaît (1).

Après un exposé sommaire de ce qu’ont dit là-dessus nos historiens, nous présenterons, dans un dernier tableau, le résultat de nos propres recherches, simples matériaux, qui, commentés par d’autres, serviront peut-être à éclaircir la question.

Tous les historiens du Canada ont parlé de nos origines. Charlevoix (2) dit que les Canadiens sont pour la plupart de race Normande. L’abbé Ferland (3) affirme que « les habitants qui se fixèrent au Canada depuis 1621 jusqu’à 1611 paraissent être venus du Perche, de la Normandie, de la Saintonge, de la Rochelle et de ses environs ». A la fin de la première partie de son *Cours d’Histoire du Canada*, il publie « une liste renfermant les noms qu’on trouve sur les registres de Québec et de Trois-Rivières ; elle contient aussi les noms de quelques-uns des colons qui s’établirent à Montréal ». A l’aide de cette liste, nous avons dressé le tableau suivant :

**TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE ET L’ORIGINE DES ÉMIGRANTS FRANÇAIS ARRIVÉS AU CANADA DE 1615 À 1666, D’APRÈS L’ABBÉ FERLAND.**

PROVINCES	1615	1641	TOTAUX	PROVINCES (SUITE)	1615	1641	TOTAUX
	A	A			A	A	
	1641	1666			1641	1666	
Angoumois.....		7	7	Langue doc.....		1	1
Anjou.....		11	11	Limousin, Périgord.....		1	1
Artois.....				Lorraine.....		4	4
Aunis, Ile de Rhé, Ile d’Oléron.....		45	45	Lyonnais, Forez.....		3	3
Auvergne.....				Maine.....	2	14	16
Beauce.....	3	6	9	Marche.....		1	1
Béarn.....				Nivernais.....			
Berry.....		2	2	Normandie.....	27	98	125
Bourgogne.....		2	2	Orléansais, Blaisois.....		2	2
Bourbonnais.....				Perche.....	28	29	57
Bretagne.....	1	13	14	Picardie.....	3	6	9
Brie.....	2	7	9	Poitou.....	1	33	34
Champagne.....	3	6	9	Provence.....		3	3
Dauphiné.....				Roussillon.....			
Flandre, Hainaut.....		2	2	Saintonge.....		13	13
Franche-Comté.....		2	2	Savoie.....		3	3
Gascogne.....		2	2	Touraine.....			
Guyenne.....		3	3		73	342	415
Ile-de-France.....	3	25	28				

(1) C’est bien ce que font entendre la mère Marie de l’Incarnation en 1670, le récollet Chrétien Leclercq en 1680, Baqueville de la Potherie en 1700, Charlevoix en 1722, et le Suédois Kalm vers 1748.

(2) *Histoire de la Nouvelle France*, grande édition, Paris, 1744, vol. III, p. 371.

(3) *Notes sur les registres de N.-D. de Québec*, 1863, p. 40.



M. E. Rameau, dans son ouvrage, *La France aux colonies* (1), dresse un tableau, sur un document emprunté à M. Margry (2), qui donne « la collection de tout ce que l'on a pu trouver dans les actes de la province de Québec sur les mariages d'immigrants Français célébrés dans cette circonscription, depuis 1640 jusqu'en 1770 ». Voici ce tableau :

**TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE ET L'ORIGINE DES ÉMIGRANTS FRANÇAIS ARRIVÉS AU CANADA DE 1640 À 1770, D'APRÈS M. RAMEAU.**

PROVINCES	Epoque des mariages des émigrants et leur nombre											TOTALS DE 1640 À 1770.
	Ou étaient nés les émigrants											
	1640 à 1660	1660 à 1700	TOTAUX DE 1640 À 1700	1700 à 1710	1710 à 1720	1720 à 1730	1730 à 1740	1740 à 1750	1750 à 1760	1760 à 1770		
Alsace et Lorraine.....	3	3	6	1	1	4	1	2	4	4	23	
Angoumois, Limousin, Périgord.....	3	18	21	2	6	4	2	5	8	4	52	
Anjou.....	4	10	14	1	1	5	9	3	1	.....	34	
Annis, Saintonge, Gasconne, Béarn.....	27	126	153	10	30	33	31	59	69	15	400	
Auvergne, Albigeois, Languedoc.....	2	16	18	2	4	4	5	8	20	9	70	
Bourgogne, Nivernais.....	1	4	5	.....	2	1	3	5	7	2	25	
Berry, Bourbonnais.....	1	5	6	.....	.....	1	.....	2	2	2	13	
Bretagne.....	2	24	26	1	12	14	25	21	17	2	118	
Champagne.....	4	12	16	2	3	5	3	6	10	2	47	
Dauphiné, Franche-Comté.....	3	3	3	1	.....	3	6	1	12	2	28	
Flandre, Hainaut.....	7	7	7	1	2	5	3	4	7	6	35	
Forez, Lyon, Provence, Vaucluse.....	4	4	4	2	4	8	6	8	13	4	49	
Maine.....	8	8	16	1	1	.....	1	5	4	.....	28	
Normandie, Vexin.....	27	120	147	7	6	4	14	21	31	4	234	
Orléanais et Sens.....	5	28	33	3	4	5	5	8	5	1	64	
Paris et environs.....	17	125	142	8	19	19	16	28	26	5	263	
Perche.....	21	8	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	
Picardie, Beauvoisis, Artois.....	5	25	30	.....	5	4	6	13	15	4	77	
Poitou.....	7	86	93	6	9	12	14	3	7	1	145	
Touraine, Blaisois.....	3	25	28	2	3	4	3	3	2	2	47	
	140	657	797	50	112	135	153	205	259	69	1781	

Garneau (3) a étudié la même question : « Nous avons compulsé, dit-il, les études de trente-trois notaires sur trente-cinq qui ont

(1) Edit. de 1859, p. 282.

(2) M. Margry doit ce document à M. l'abbé Ferland : « C'est en partie sur ses notes d'état civil, écrit-il, que j'ai fait, par provinces françaises, une division de notre émigration dans le ressort de Québec. » *Origines Françaises des pays d'Outre-mer*, vol. III, p. 652.

(3) *Hist. du Canada*, 4<sup>e</sup> edit., p. 101.

exercé leur profession avant ou pendant l'année 1700, et dont les minutes sont à Québec.» Nous reproduisons le résultat de ses recherches :

**TABEAU INDIQUANT LE NOMBRE ET L'ORIGINE DES ÉMIGRANTS FRANÇAIS ARRIVÉS AU CANADA DE 1608 À 1700, D'APRÈS L'HISTORIEN GARNEAU.**

PROVINCES DE FRANCE	NOMBRE	PROVINCES DE FRANCE (SUITE)	NOMBRE
Angoumois.....	56	Languedoc.....	18
Anjou.....	44	Limousin, Périgord.....	30
Artois, Cambresis.....	11	Lorrain, Messin.....	9
Aunis, Ile de Rhé, Ile d'Oleron.....	201	Lyonnais, Forez.....	12
Auvergne.....	8	Maine.....	30
Beauce.....	43	Marche.....	.....
Bearn, Navarre, Pyrénées.....	3	Nivernais.....	1
Berry.....	17	Normandie, Vexin.....	342
Bourgogne.....	32	Orléanais, Blaisois, Gatinais.....	43
Bourbonnais.....	6	Perche.....	20
Bretagne.....	87	Picardie.....	76
Brie.....	30	Poitou.....	259
Champagne.....	32	Provence.....	6
Dauphiné, Avignon.....	10	Roussillon.....	.....
Flandre, Hainaut.....	8	Saintonge.....	91
(Franche-Comté), Bresse.....	1	Savoie.....	2
Gasconne.....	18	Touraine.....	34
Guyenne, Quercy.....	22		
Ile-de-France.....	358		1930

M. Benjamin Sulte, enfin, a fait des recherches considérables « pour arriver à comprendre les origines de notre peuple ». Son *Histoire des Canadiens-Français* contient de nombreux détails sur les colons arrivés au Canada de 1608 à 1700, dont plusieurs ignorés des historiens précédents.

Ces données ont servi de base à l'étude du même auteur sur *La langue française en Canada*. « Nos premiers défricheurs, dit M. Sulte dans cette brochure, sont venus du Perche, de la Normandie, de la Picardie et de la Beauce, entre les années 1633 et 1663. . . . A partir de 1662 et jusqu'à 1672, le Poitou, la Rochelle, la Gascogne même ont fourni tous ensemble un contingent un peu plus fort que le premier. De 1632 à 1672, la Touraine et Paris (avec ses environs) contribuèrent une certaine part au peuplement de la colonie. . . . Ainsi, voyez la carte et suivez les noms des localités à mesure que nous les nommons : Abbeville, Amiens, Saint-Quentin, Beauvais, Dieppe, Rouen, Caen, Cherbourg, Evreux, Nantes, Alençon, tout le Perche et la Beauce, l'Ile-de-France, Blois, Angers, Tours, Poitiers, La Rochelle, toute la Saintonge avec

l'Angoumois, Bordeaux et quelques endroits de la Guyenne » (p. 9 et 10). Il trouve une trentaine de familles venues du Dauphiné, de la Franche-Comté et de la Bourgogne (p. 11). Ailleurs, il dit que « c'est le groupe normand qui est arrivé le premier, et que les Percherons suivirent de près et plus nombreux » (page 33), et plus loin : « Notre principal groupe n'est pas originaire de la Normandie. L'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, l'Angoumois, le pays de la Rochelle nous ont donné la masse de nos fondateurs de familles. Nous sommes sortis en grand nombre des Charentes. Au nord et à l'ouest, la Picardie, la Normandie, le Perche ont contribué pour un fort contingent. En second lieu, le Maine et les environs de Paris sont à citer » (p. 36).<sup>(1)</sup>

Nous avons cru pouvoir pousser plus loin les investigations.

M. l'abbé Ferland n'a consulté que les registres de Québec et de Trois-Rivières, et jusqu'à 1666 seulement; M. Margry a fait ses calculs sur les seuls actes de mariages célébrés dans la colonie; M. Garneau n'a compulsé que les études des notaires. Nous avons consulté le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de M<sup>sr</sup> C. Tanguay. Cette œuvre, on le sait, est un relevé de tous les actes de l'état civil, baptêmes, mariages et sépultures, fait sur les registres mêmes par l'auteur, qui a aussi puisé de nombreux renseignements dans les premiers recensements du Canada et dans les *Archives du dépôt de la Marine* à Paris<sup>(2)</sup>. Que des erreurs se soient glissées dans une œuvre aussi considérable, c'était inévitable. Mais nous croyons pouvoir affirmer que ces erreurs ne portent pas sur les souches de nos familles; elles se trouvent plutôt dans la ramification des descendance, et se répéteraient sans doute si un autre entreprenait de relaire ce travail. Cependant nous avons pris grand soin de contrôler les données du *Dictionnaire* par tous les moyens à notre portée. Nous avons suppléé les origines non indiquées aussi souvent que nous l'avons pu, en nous servant des notes de l'abbé Ferland, de celle de l'abbé Faillon, *Rôle général de la recrue de 1653*<sup>(3)</sup>, des tableaux de M. Benjamin

(1) En 1877, un Anglais, M. James Roy, de Montréal, avait écrit: « Les premiers Canadiens sont venus des côtes nord et ouest de la France, principalement de la Normandie et du Poitou. » (*Canadian Illustrated News*, 27 octobre 1877).

(2) Les fiches de M<sup>sr</sup> Tanguay, ses notes, tous ses manuscrits sont conservés à l'Université Laval, à Québec.

(3) *Hist. de la Colonie en Canada*, t. II, pp. 531 et suiv.

Sulte, de l'étude de M. N.-E. Dionne sur *La Colonie Française à la mort de Champlain*, des matériaux recueillis par M. l'abbé A.-P. Gaulier dans sa revue historique *Canada, Perche et Normandie*, de diverses monographies de familles canadiennes, des registres même du district de Québec, et des notes inédites de M. l'abbé A. Rhéaume sur le premier volume du *Dictionnaire généalogique*.

Enfin, nous avons pu consulter le *Registre de confirmation* de M<sup>sr</sup> François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, document important retrouvé par hasard il y a une quinzaine d'années et conservé aux archives de l'Évêché, qui nous a permis de retracer les provinces d'origine de plus de onze cents émigrants venus de France pendant le dix-septième siècle, et sur la provenance desquels les documents antérieurement consultés ne nous avaient rien appris.

Ce registre, en effet, qui semble n'avoir pas encore été étudié au point de vue où nous nous sommes placés dans cette étude, contient la liste des noms de toutes les personnes confirmées par M<sup>sr</sup> de Laval, liste faite au jour le jour, pendant les visites pastorales, et où l'on trouve le plus souvent, avec le nom du confirmé, le diocèse de son origine.

En compilant ces matériaux, en pointant les noms, nous avons pris toutes les précautions possibles pour éviter les doubles emplois aussi bien que les omissions.

Le tableau suivant représente le résultat de notre travail. Il comprend un relevé de tous les émigrants français, hommes et femmes, venus au Canada de 1608 à 1700, et dont nous avons pu retracer l'origine.

Nous avons cru qu'il était important de distinguer quatre périodes dans ce siècle de l'émigration française au Canada. Il est ainsi plus facile de suivre le mouvement de cette émigration et de bien comprendre l'action qu'elle a pu exercer sur notre parler. Les premiers arrivés durent avoir sur le langage une influence plus considérable, et, à moins que les émigrations suivantes fussent assez nombreuses pour noyer le premier groupe, on peut croire que celui-ci s'incorpora plutôt les autres et put, dans une certaine mesure, faire prévaloir sa manière de parler.

On a déjà affirmé que les premiers colons établis au Canada étaient en majorité normands et percherons. Notre tableau le démontre clairement.

**TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE ET L'ORIGINE DES ÉMIGRANTS  
FRANÇAIS ARRIVÉS AU CANADA DE 1608 À 1700.**

PROVINCES Où étaient nés les émigrants	NOMBRE DES ÉMIGRANTS				
	Époque où ils apparaissent dans les registres				Totaux de 1608 à 1700
	1608 à 1640	1640 à 1660	1660 à 1680	1680 à 1700	
Angoumois.....		13	54	26	93
Anjou.....	2	56	60	21	139
Artois.....		2	9	3	14
Aunis, Ile de Rhé, Ile d'Oléron.....	23	115	293	93	524
Auvergne.....		3	18	14	35
Beaurois.....		1	1	8	10
Beauce.....	14	22	46	23	105
Berry.....	1	5	32	11	49
Bourgogne.....	1	6	36	21	64
Bourbonnais.....		1	2	5	8
Bretagne.....	4	9	108	54	175
Brie.....	2	7	25	2	36
Champagne.....	7	23	76	23	129
Comté de Foix.....		1	1		2
Dauphiné.....		4	14	6	24
Flandre, Hainaut.....		1	11	3	15
Franche-Comté.....			1	5	6
Gascogne.....		5	22	24	51
Guyenne.....		8	61	55	124
Ile-de-France.....	36	76	378	131	621
Languedoc.....		1	26	23	50
Limousin.....		5	26	44	75
Lorraine.....	1	6	7	2	16
Lyonnais.....	1	3	13	16	33
Maine.....	1	66	31	15	113
Marche.....		1	1	4	6
Nivernais.....		2	4	1	7
Normandie.....	89	270	481	118	958
Orléanais.....	4	7	33	19	63
Perche.....	89	122	24	3	238
Périgord.....		1	28	16	45
Picardie.....	11	7	60	18	96
Poitou.....		54	357	158	569
Provence.....		3	13	6	22
Roussillon.....			2		2
Saintonge.....	10	37	140	87	274
Savoie.....			6	6	12
Touraine.....		21	42	28	91
Totaux.....	296	964	2542	1092	4894

De 1608 à 1640, sur un total de 296 émigrants, 178 vinrent du Perche et de la Normandie, tandis que l'Ile-de-France n'en fournissait que 36 et l'Aunis 23.

Dans la seconde période, de 1640 à 1660, l'Aunis, le Poitou et la Saintonge envoient au Canada 206 émigrants; l'Ile-de-France

n'en fournit encore que 76 et la Beauce 22; mais des provinces du nord-ouest, Normandie, Perche, Maine et Bretagne, il arrive 467 colons.

De 1660 à 1680 arrivent au Canada le plus grand nombre d'émigrants. C'est encore la Normandie qui fournit le plus fort contingent: 481. L'émigration de l'Île-de-France augmente tout à coup: 378; celle de l'Aunis est de 293; celle du Poitou, 357.

Dans les dernières années du siècle, enfin, c'est le Poitou qui est à la tête avec 158 émigrants, suivi de près par l'Île-de-France et la Normandie.

Si aux 4894 émigrants de 1608 à 1700, on ajoute les 984 qui, d'après le tableau publié par M. Rameau, seraient venus au Canada de 1700 à 1780, on arrive à un total de 5878 émigrants français dont on a pu retracer l'origine. Sur ce nombre, à peu près 1782 sont venus des provinces du sud de la Loire: Angoumois, Aunis, Saintonge et Poitou; et 1834, dont 1045 Normands, des provinces du nord de la Loire: Normandie, Bretagne, Perche, Maine et Anjou.

Il se trouve donc que le groupe des Normands, le plus nombreux, est aussi celui qui, premier arrivé, a pu se *raciner* plus profondément et donner à notre parler la plus forte empreinte.

Cette conclusion de notre travail sera-t-elle confirmée par l'étude phonétique et lexicologique du parler franco-canadien commencée par la Société du Parler français au Canada? L'avenir le dira.

STANISLAS-A. LORTIE, p<sup>lre</sup>

Professeur à l'Université Laval (Québec)

## LE PARLER FRANCO-CANADIEN

« Sur les bords du Saint-Laurent, dit M. Rameau de Saint-Père, notre langue n'a pas plus dégénéré que notre caractère ».

Dans notre province de Québec, que la France jadis découvrit et peupla, les institutions, les lois, les coutumes, la langue sont françaises; nous gardons, comme nous ferions un héritage sacré, traditions, mœurs et parler des ancêtres. Nos armes portent cette devise: JE ME SOUVIENS. Et cela veut dire, non seulement: « Je me souviens de la France, de la *grande patrie* et de sa langue », mais aussi: « Je me souviens de la Normandie, du Perche et de la Bretagne, de la Picardie, du Maine et de l'Anjou, du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge, du Berry, de la Champagne et de l'Angoumois.... Je me souviens des *petites patries* et de leurs parlers. »

Toutes les provinces, en effet, du nord, de l'ouest et du centre ont contribué au peuplement de la colonie, et donc à la formation de l'idiome franco-canadien.

Dans ce mélange de Français, de Normands, de Saintongeais, de Picards, de Berrichons, de Poitevins, etc., quel fut le sort des parlers populaires?

Il appartient à l'histoire de montrer comment s'opéra la fusion des parlers et quels événements politiques amenèrent la prédominance de l'élément français. L'objet de cette étude est plutôt l'examen des formes actuelles de notre langage. Parce qu'ils ne retrouvaient pas, sur les lèvres de nos paysans, intégral et homogène, le parler de l'une ou de l'autre province, quelques-uns ont pensé que notre parler populaire ne présentait aucune trace de patois; d'autre part, des étrangers, pour n'avoir remarqué que nos formes dialectales, ont pu conclure que le franco-canadien était un patois homogène. L'examen des éléments qui composent notre langage nous fera voir ce qu'il faut penser de ces jugements contradictoires, et peut-être sera-t-il démontré que le premier n'est pas moins erroné que le second.

Si l'on considère le lexique, le caractère archaïque à la fois et dialectal de notre parler paraît d'abord. La Société du Parler

français au Canada a enregistré sur ses fiches un grand nombre de bons vocables populaires qui le font voir. Pour l'intérêt qu'il présente, citons le mot *agès* ou *ajets* (*a'jè*).

L'enquête sur *ajets* n'est pas achevée. Douze rapports seulement ont signalé ce mot, à l'heure où j'écris. Cependant il est sûrement attesté. Les vieux surtout paraissent s'en servir; la jeune génération le connaît moins.

*Agès* ou *ajets* s'emploie au Canada dans quatre acceptions différentes:

- 1° Les douze jours, ou les six jours, qui suivent Noël;
- 2° Présage, pronostic, indice quelconque, et manière d'agir, agissements;
- 3° Êtres d'une maison;
- 4° Complément, comble de la mesure.

1° *Les douze jours, ou les six jours, qui suivent Noël.*

D'après une tradition, le temps qu'il fait du 26 décembre au 6 janvier indique le temps qu'il fera durant les douze mois de l'année suivante; le 26 décembre correspond au mois de janvier, le 27 au mois de février, et ainsi de suite jusqu'au douzième jour après Noël, qui indique le temps du mois de décembre. Les vieux remarquent le temps qu'il fait, par exemple, le 30 décembre; s'il fait beau, il fera beau aussi en mai suivant: «*Les ajets* l'ont dit.»

Cette première acception a été relevée à Terrebonne, à Saint-Jean et à Saint-Laurent (Isle-d'Orléans), à la Rivière-Ouelle, à la Rivière-du-Loup-en-bas, à Saint-Denis-de-Kamouraska et à Rimouski. A la Rivière-Ouelle, un des sujets entendait par *ajets* des cercles ou des rayons observés autour du soleil levant et qui annoncent pour la journée de la pluie, du vent; jusqu'à cette heure, cette observation est isolée; peut-être *ajets* désigne-t-il plutôt, dans cette localité, tout signe de mauvais temps, ce qui serait simplement une extension du premier sens.

A Saint-Hyacinthe, à Saint-Roch-de-l'Achigan et à St-Joseph-de-la-Beauce, *ajets* a aussi été signalé, et avec le même sens qu'à Terrebonne, etc. Mais là, les *ajets* ne comprennent que les six derniers jours de l'année et indiquent par conséquent le temps des six premiers mois seulement de l'année suivante.

Ailleurs, dans une région qu'il nous a été impossible de délimiter et sur laquelle des renseignements précis manquent encore,



aux environs de Trois-Rivières ou de Nicolet, ces douze jours ne s'appelleraient pas les *ajets*, mais les *journaux* (*jurnó*). Remarqué autrefois, ce terme est peut-être perdu aujourd'hui.

Pris en ce sens, *ajets* appartient aux parlers du Bas-Maine et de l'Anjou. (1) A Au. poigné (Anjou), la même tradition et le même mot existent; là, les *ajè* (ou *acè*) se comptent, comme à Saint-Hyacinthe, du jour de Noël à la fin de l'année et indiquent le temps probable de six premiers mois de l'année suivante. Dans le Bas-Maine, un dicton est répandu :

Entre Nau et l'année  
C'est les jours des achats.

Dans l'arrondissement de Segré (Anjou), on prétend comme ici que les *douze* jours qui suivent Noël indiquent le temps qu'il fera pendant les douze mois de l'année; « mais, dit M. E. Queruau-Lamerie, je ne les ai pas entendu nommer jours d'*ajet*. » (2)

2° *Présage, pronostic, indice quelconque; manière d'agir, agissements.*

Acception qui n'est peut-être qu'une extension de la précédente, à Saint-Hyacinthe on emploie encore *ajet* pour désigner toute espèce de pronostic, de présage. Ainsi les paysans disent: « S'il fait clair dans la grange la nuit de Noël, la grange sera vide (c'est-à-dire, la récolte sera maigre); s'il y fait noir, la grange sera pleine (c'est-à-dire, la récolte sera abondante) »; et ce dicton est un *ajet*.

A Saint-Arsène-de-Témiscouata, *ajets* a une signification analogue: c'est la manière d'agir d'une personne, ses agissements, ses habitudes, qui font prévoir ce qu'elle fera. Un enfant, par exemple, donne de bons ou de mauvais *ajets*, suivant que sa conduite, ses dispositions, ses aptitudes, son caractère font bien ou mal augurer de son avenir. De même, on prévoit, par les *ajets* de quelqu'un, ce qu'il fera ou ne fera pas.

Cette dernière acception est normande. A Vire (Calvados), *ajet* s'emploie en effet dans le sens d'habitude, de manière d'agir. (3)

A Bons-Tassilly (Calvados), *ajet* a été relevé au sens d'adresse (à faire un travail). (4) Cette acception paraît inconnue au Canada. Nous disons plutôt: « Il a l'*adon* pour faire ce travail », c'est-à-dire, il a le tour de main, l'adresse voulue.

(1) DOTIN, *Glossaire des Parlers du Bas-Maine*.

(2) *Revue des Traditions populaires*, XVIII, 267.

(3) DE BOIS, *Glossaire du Parler normand*.

(4) DENIS, *Patois de Bons-Tassilly. Revue des Parlers populaires*, I, 139.

### 3<sup>e</sup> Êtres d'une maison.

L'emploi d'*agès* en ce sens a été signalé dans la région du Saguenay et dans le comté de Charlevoix. Ailleurs dans la province de Québec, on dit *lêz èr*, pour les *êtres* d'une maison.

Avec ce sens, *agès* appartient au patois picard et au vieux français. On le trouve dans le *Dictionnaire du Patois picard* de Corblet: «*Agès*: êtres d'une maison.» Il est enregistré comme vieux français par La Curne: «dégagements, issues commodes pour aller d'une chambre ou d'une rue à une autre», et par Godefroy: «êtres d'une maison, passage». DuCange le rattache au latin populaire *aggestus*: «*Aggestus videtur esse ambitus seu incinctus sylvæ. Ab hac voce nata, ni fallor, apud nos, in quibusdam provinciis, vulgaris loquendi formula: sçavoir les agès d'une maison ou d'une ville, pro scite vias et itinera.*» Cotgrave donne aussi ce sens au mot *agiers*. Le Normand a encore *agers*: «Connaitre les *agers* d'une maison, dit Moisy, c'est en connaître la distribution.»<sup>(1)</sup>

### 4<sup>e</sup> Complément, comble de la mesure.

Ce quatrième sens du mot *ajet* a été relevé dans le comté de Dorchester. C'est ce qu'ailleurs les Canadiens appellent le *robinet*, ou le *trait*, quand il s'agit d'un liquide.

Et cela nous ramène au normand. Tel est, dans le Calvados, dit M. Guerlin de Guer, le sens du mot *ajet*.<sup>(2)</sup>

Il se trouve donc que des quatre acceptions canadiennes du mot *agès* ou *ajet*, l'une nous vient du Bas-Maine ou de l'Anjou; l'autre, de la Normandie; la troisième, d'origine picarde, se rattache au vieux français; et la dernière est aussi normande.

Les mots canadiens ne sont pas tous aussi riches, et le plus souvent, pour retrouver dans notre lexique l'apport de patois différents, il faut examiner plus d'un vocable.

Par exemple, *cintre* (planche de labour où aboutissent les sillons d'une pièce de terre) nous est vraisemblablement venu de la Saintonge ou du Maine; *about* (même sens) a dû être apporté du Berry.

Nous devons *débagager* (déménager, déguerpir) au normand, et *décaniyer* (même sens) au Saintongeais. De même sont respectivement normands et poitevins les synonymes: *cliche* et *débord* (diarrhée), *s'accouver* et *s'agrouer* (s'accroupir). Ce dernier terme se rattache au vieux français *accrouer*.

(1) *Dict. de Patois normand.*

(2) *Revue des Parlers populaires*, II, 44.

*Achaler*, au sens d'incommoder, de fatiguer, en parlant de la chaleur, est de la Saintonge; au sens d'ennuyer, d'importuner, il appartient aux parlers du Bas-Maine.

Notre pronom *a, al* (elle) est usité dans la Normandie, dans le Maine, dans la Picardie, dans l'Aunis, et dans tout le centre de la France, mais cette forme est surtout bourguignonne.

Le peuple, chez nous, prononce la nasale *â* comme les Picards: *ê*, et la consonne *j* comme les Saintongeais: *j|h*; il dit, par exemple, *arjê* ou *arhâ* (argent), et même *arhê* comme les Charentais de la Tremblade.

*Casuel*, employé pour *fragile*, est normand; signifiant *maladif*, c'est un santonisme.

Nous disons *nô: dêr* (nous deux) comme les Bourguignons, et *nu't me:r* (notre maire) comme les Normands.

Voici encore quelques-uns des mots normands connus au Canada:

*berlander* (*bærlâ:dê*) = flâner.

*bavaloise* (*bâvâlwe:z*) = pont de pantalon.

*botter* (*bò:tê*) = s'attacher aux pieds des chevaux, en parlant de la neige.

*bacul* (*bæ'ku*) = palonnier.

*catalogne* (*kâtalôn*) = sorte de couverture de lit.

*cani* (*kâni*) = qui a mauvais goût, vieux, moisi, en parlant d'un aliment.

*chouler* (*culê*) = exciter (un chien).

*fafigner* (*fâfinê*) = hésiter, tergiverser.

*frigousse* (*frigus*) = espèce de mets.

*gravois* (*grâvâ*) = gravier.

*godendard* (*godâ:dô:r*) = grande scie.

*gadellier* (*gadêlyê*) et *gadelle* (*gadel*) = groseiller et groseille à grappes.

*haur* (*hò:r*) = malpropre, en parlant des chemins.

*jaspiner* (*jâpinê*) = babiller.

*jouquer* (*jukê*) = percher, jucher.

*limer* (*limê*) = pleurer à demi, en parlant des enfants.

*mucre* (*mukr*) = moite, humide.

*pas guère* (*pâ gè:r*) = fort peu.

*qu'ri* (*kri*) = quérir, chercher.

*ratour* (*râtu:r*) = détour, ruse.

*tout récopié* (*tu rekôpyé*) = tout craché, peint trait pour trait, parfaitement ressemblant.

*sentaine* (*sâtèn*) = l'endroit, le pli.

*soue* (*su*) = loge à porcs.

*tasserie* (*tâ:sri*) = partie de la grange où l'on entasse les gerbes.

*teurd* (*tê:r*) = tordu.

*tocson* (*töksö*) = homme grossier.

*tondre* (*tô:dr*) = amadou. Etc.

En voici d'autres, qui sont plutôt saintongeais :

*endormitouère* (*âdormitwê:r*) = sommeil.

*avenant* (*avnâ[ê]*) = affable, courtois.

*enfarger* (*â:farj|h[ê]*) = mettre des entraves.

*engranger* (*âgrâ:ñ|h[ê]*) = mettre la récolte dans la grange.

*bagoulard* (*bâgulâ:r*) = bavard.

*berdasser* (*bêrdâ:sé*) = faire du bruit, faire le ménage.

*basir* (*bazi:r*) = être perdu, disparaître.

*bauche* (*bô:c*) = course.

*braque* (*brâ:k*) = toqué, fou.

*bouler* (*bulé*) = maltraiter.

*bouse* (*duz*) = fiente de vache.

*chérant* (*cê:râ[ê]*) = qui vend cher.

*décesser* (*désésé*) = cesser.

*fanferluches* (*fâ:fêrluc*) = parures de peu de valeur.

*gagouet* (*gâgwê:t*) = gosier.

*gingeollent* (*jê:jolâ[ê]*) = gai, folâtre.

*quart* (*kô:r*) = tonneau.

*macher* (*mâcé*) = meurtrir.

*pileau* (*pilô*) = tas.

*place* (*plâ:s*) = plancher.

*ripe* (*ri:p*) = ruban que le rabot enlève du bois.

*sagant* (*sâ:gâ[ê]*) = malpropre.

*tinette* (*tinê:t*) = futaille où l'on met du beurre.

*trâlée* (*trâ:lé*) = foule, grand nombre.

*trut* (*trut'*) = sorte de jeu de cartes. Etc.

On pourrait allonger presque indéfiniment ces listes, et ne dresser d'autres qui comprendraient des produits caractéristiques d'autres patois.

Quant aux archaïsmes français, nous en avons un grand nombre. Citons : *amain* = commode, facile à manœuvrer ; à

*coup* = subitement, tout à coup; *alis* = mal levé, en parlant du pain; *accordant* = conciliant; *arrouser* = arroser; *flambe* = flamme; *espérer* = attendre; *donaison* = donation; *airer* = aérer; *airrhes* = arrhes; *consulte* = consultation; *soldart* = soldat; *s'assir* = s'asseoir; etc. Ces bons vocables de jadis se trouvent aussi, pour la plupart, dans les patois : nous viennent-ils des provinces ou de l'Île-de-France? De même, un grand nombre des produits patois qu'on remarque ici furent autrefois relevés aux environs de Paris : les avons-nous reçus de l'Île-de-France ou des provinces?

Certaines formes, peu nombreuses, paraissent nous être propres. Du verbe *achaler*, les parlers du Bas-Maine ont tiré *achalation* (ennui); nous en avons fait *achalerie* et *achalage* (m. s.).—Du lat. *album* + *-ellum*, le normand a fait *ô:bé*, avec chute de l'*l*; nous disons *ô:bê:l*; l'*l* est-elle tombée, en normand, après le XVII<sup>e</sup> siècle? ou bien avons-nous ici même substitué le suffixe *-el* au suffixe français *-ier* (← lat. *-iarium*)? Le produit canadien *à'brué* ne peut venir du normand *abrevu* : l'avons-nous fait sur la forme du Bas-Maine *abrevuê* ou directement sur le français *abreuvoir*?

Il faut indiquer aussi les mots tirés des langues indigènes : *aragan*, *miconenne*, *nigog*, *tobaganne*, etc., et les mots anglais naturalisés au Canada : *lê:tr* (← ang. *light* = lumière, phare); *kâ:tu'k* (← ang. *cant-hook* = grappin); *li'tu's* (← ang. *light-house* = phare); *drâv* (← ang. *drive* = flottage); *tê'bô:r* (← ang. *tea-board* = cabaret); *kô:sâr'n* (← ang. *concern* = société commerciale); etc.

Ajoutons enfin un certain nombre de mots anglais et américains introduits sans changement dans le franco-canadien : *cheap* = à bon marché; *coat* = veston, jaquette, pardessus; *caucus* = réunion secrète de partisans politiques; *blizzard* = violente tempête d'hiver; etc.—des anglicismes de sens, tels que : *collecter* = percevoir; *compulsoire* = obligatoire; *contracter* = entreprendre; etc.—et plusieurs vieux mots français ou normands que nous reprenons à l'anglais : *cloque* = manteau, capote; *baquer* = céder, plier; *bande* = corps de musique; *challenger* = récuser; etc.<sup>(1)</sup>

Et nous aurons, de l'ensemble du lexique canadien-français, une idée assez juste.

(1) Les mots de ces trois dernières catégories se rencontrent surtout dans les villes.

Une remarque importante qu'il faut faire, c'est que les formes patoises connues au Canada ne sont pas seules usitées par le paysan canadien-français; le mot français est généralement connu et souvent employé. Pour exprimer une idée, un paysan introduira dans la phrase un seul mot patois; un autre, trois; un troisième, cinq; le reste du discours sera français. Tantôt, si l'on compte les mots et les sons, le français l'emportera; tantôt, le patois.

Imaginons le court récit d'un paysan: «Sa brebis la plus gentille est perdue; une brebis qui lui avait été donnée par ses vieux parents! Dans son champ, il y a un défriché; elle s'y est aventurée, avec le reste du troupeau, à travers les broussailles et les arbres abattus; comme elle passait auprès d'un gros arbre, une branche, un morceau de bois pourri lui est tombé sur les reins et l'a écrasée. Quel embarras! Il devra le dire à sa femme, et celle-ci sera mécontente.» Je transcris:

## (ORTHOGRAPHE VULGAIRE)

V'là mǎ barbi là pu av'-  
nante qu'est bâzie: eune bar-  
bis qu'j'ai-t-éyu d'su' nos gens!  
Dans le clos, y' â-t-in abatis;  
a y' â 'té, avec l's aut's, amont  
les fardoches pi l's arrachis;  
en passant aràs in gros-t-àbre,  
eune ralle, in pourrillon y' â  
timbé su' l'rinquié p'is l'â ééra-  
pouti. Queu' harrias! vâ fol-  
louër l'dire à là criature; a  
vâ-t-i èt' malcontente! (1)

## (NOTATION PHONÉTIQUE)

Vlâ mǎ barbi là pu avnâ:t  
kè bǎ:zi: œn barbi k ʃ[h]é t  
é'yu tsu nô hǎ[ê]! dǎ[ê] l klô,  
yâ t ên â'bâfi: â yâ té,  
ávæk ælz ót, é'mô lé fardô:c  
pi lz â'râ:ci: ǎ[ê] pò:sǎ[ê]  
â'râ ê grôt â'b, œn rà'l, ê  
puriyô yâ té:bé su l réké pi  
llâ ékrâ'pwi. kâ haryâ! vâ  
fô'lwè:r œl ði:r â là kriya-  
tu:r; a vâ fi y èt mǎlkô-  
tâ:t!

Dans cette transcription, pas un mot qui ne soit patois; pas un non plus qui ne soit attesté au Canada. Les uns sont usités partout, d'autres sont rares, quelques-uns sont en train de disparaître; mais tous ont été entendus dans nos campagnes.

Cependant, ces phrases ne sont pas canadiennes. Sur cent de nos paysans, pas un seul ne fera ce récit comme je l'ai écrit.

(1) Il faut remarquer que l'orthographe vulgaire n'est pas, ne peut pas être exacte; on devra plutôt lire la notation phonétique.

C'est que le discours populaire, chez nous, n'est jamais entièrement dialectal. Ainsi, celui qui dira *barbis* ne dira peut-être pas *bâzie*, mais *perdue* ou *morte*; un autre emploiera bien *arrachis*, mais *broussailles* au lieu de *fardoches*; un troisième se servira du mot *rinquié*, mais non pas de *pourrillon* qu'il remplacera par *morceau de bois pourri*; et ainsi de suite pour tous les mots que j'ai à dessein fait entrer dans l'exemple. Chacun des sujets à qui vous demanderez ce récit, emploiera dix ou quinze mots patois; mais les mots patois ne seront pas les mêmes dans toutes les versions; de sorte que, pour retrouver le récit tel que je l'ai noté, vous devrez fondre ensemble toutes les variantes recueillies. Par exemple, écoutez trois paysans prononcer les trois premiers mots: «Voilà ma brebis». Il n'est pas probable que vous entendiez du premier coup: *vlâ mâ barbi*. Mais vous pourrez noter: 1° *vlâ mâ bræbi*; 2° *vuâla mâ bræbi*; 3° *vuâla mâ barbi*. Dans chaque cas, un seul mot est dialectal; mais en rapprochant les variantes, vous aurez les trois mots sous leur forme patoise en même temps que canadienne. Autre exemple: *gens* se prononce parfois *jâ* (français), et parfois *jê* (picard), parfois *hâ* (saintongeais), ou encore *hê*; et ce dernier produit comprend ce qu'il y a de dialectal dans les deux autres.

Cet examen rapide suffit à démontrer que notre lexique se compose d'un vieux fond de français, avec, épars, des débris de patois, quelques produits indigènes, et près des villes beaucoup d'anglicismes.

Si de la lexicologie on passe à la phonétique, l'étude des sons conduit aux mêmes conclusions sur la nature de notre parler populaire. On aperçoit cependant une différence. Tandis que les substituts lexicologiques présentent, suivant les régions explorées, des variantes dont on pourrait peut-être faire une certaine distribution topographique, il n'en est pas de même des produits phonétiques: le vocalisme et le consonantisme offrent à l'observation, sur toute l'étendue du territoire, les mêmes phénomènes (1). Il semble que, dans la fusion des parlers importés de France, les formes phonétiques aient plutôt persisté qu'il n'était pas tout particulièrement caractéristiques d'une province et se rattachaient

---

(1) Du moins là où l'influence de l'émigration acadienne ne s'est pas fait sentir.

à un type commun; de là l'uniformité de notre prononciation. Aussi les produits canadiens qui ont été observés représentent-ils le parler moyen du peuple.

Comme nous avons fait pour les substituts lexicologiques, essayons d'indiquer des rapprochements possibles entre quelques produits de l'*u* latin dans le français du Canada et dans les parlers du Maine<sup>(1)</sup>, de la Normandie—région de Caen à la mer—<sup>(2)</sup>, et de quelques autres régions.

Chacun de ces produits canadiens n'est pas nécessairement un *type* de formes similaires; il se rencontre sans doute des séries de mots auxquels un même traitement est applicable, mais aussi des formes isolées.

1<sup>o</sup> *e + a*: ton. + *r* ⇒ *â:r*.

Securum ⇒ *sâ:r* (= fr. sûr).

Cette réduction de la diphtongue *nê* se rencontre guère que dans la locution *sâr et certain*.

Cf. les parlers normand, manceau, wallon et lorrain.

2<sup>o</sup> *a*: libre ton. ⇒ *u*.

gula ⇒ *gu:l* (= fr. gueule).

Tel est le sort de *u*: libre en Bretagne et dans le Maine.

3<sup>o</sup> *a*: (+ *n*, *m*) ⇒ *â*.

una ⇒ *â:n* (= fr. une).

luna ⇒ *lâ:n* (= fr. lune).

pruna ⇒ *prâ:n* (= fr. prune).

pruna + arius ⇒ *prâ:nyé* (= fr. prunier).

communicare ⇒ *kômâ:nyé* (= fr. communier).

bruma ⇒ *brâ:m* (= fr. brume).

pluma ⇒ *plâ:m* (= fr. plume).

pluma + -ittus ⇒ *plâ:mê:t* (= fr. plumet).

includinem ⇒ *â:klâ:m* (= fr. enclume).

legumen ⇒ *lêgâ:m* (= fr. légume).

et une longue série de formes similaires.

Même traitement dans les parlers du Bas-Maine, de la Normandie et de la Haute-Bretagne.

Dans le Bas-Maine, *humorem* ⇒ *imâ:r*, comme au Canada.

(1) Voir le *Glossaire* de M. Dottin.

(2) Voir l'*Atlas dialectologique de la Normandie* de M. Guérin de Guer.



4° *u* (+ *c*) entravé  $\rightarrow$  *i*, *u*.

fructum  $\rightarrow$  *fri*, *fru* (= fr. fruit).

fructum + -arium  $\rightarrow$  *friŷyé*, *fruŷyé* (= fr. fruitier).

fructum + -aticum  $\rightarrow$  *fritàj*, *frutàj* (= fr. fruitage).

Dans une partie du Bas-Maine, on a le produit *i*; dans un autre, *u*.

5° *u* + *l* en position  $\rightarrow$  *ô*.

culcita + -ile  $\rightarrow$  *kò'fi* (= fr. coutil).

pulmonem  $\rightarrow$  *pò'mô* (= fr. poumon). Etc.

Le Bas-Maine connaît *pòmònik*, employé comme ici pour *poitrinaire*.

Étudions encore quelques-uns des produits caractéristiques de l'*a* latin dans notre parler populaire. Nous verrons que tantôt l'évolution canadienne remonte directement au vieux français, tantôt à un développement parallèle dialectale.

4° *a* ton. + *l*  $\rightarrow$  *â*, *á*.

qualem  $\rightarrow$  *kâ*, *kâl* (= fr. quel, quelle).

Ce produit, aussi pur phonétiquement que le produit français, est dialectal. Nous l'avons vraisemblablement reçu de la Normandie, du Maine ou de la Saintonge, où il existe encore (1); cependant, nous aurions pu tout aussi bien le tirer nous-mêmes du français *quel*, mais non pas de *quel* prononcé à la moderne (*kêl*), car, par la vocalisation de la consonne finale, *quel* (*kêl*) eût donné *queau* (*kô*). Si *kæ* est de fabrication canadienne, nous l'avons tiré de *quel* prononcé avec *é* fermé (*kêl*). C'était probablement la prononciation en usage parmi les habitants de l'Île-de-France qui émigrèrent au Canada; au XVI<sup>e</sup> siècle, en effet, et jusque dans le XVII<sup>e</sup>, on prononçait fermé l'*e* de *quel* (*kêl*) (2). Et c'est à cette époque que se place le point de bifurcation de l'évolution française et de l'évolution patoise.

On sait du reste que l'*a* tonique libre (+ *l*) a donné un *e*, indéterminé jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, fermé au XII<sup>e</sup>, et qui ne s'est ouvert qu'au XVII<sup>e</sup>. Rappelons encore que la chute de la liquide de *quel*, devant une consonne, est attestée dans la prononciation du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle; l'*e* étant alors fermé, *quel* devenait *ké*,

(1) On trouve *queu*, *quieulx*, *queulle*, etc., dans les dialectes écrits.

(2) Voir Turot, vol. I, p. 55, et les grammairiens qu'il cite: Sylvius, Meigret et Péletier.

produit populaire que l'on trouve encore chez le petit peuple au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (1) et aujourd'hui encore en Normandie.

Or, où le français classique ouvrait l'*e* et le français populaire laissait tomber l'*l*, le dialecte, au contraire, maintenait la voyelle fermée, vocalisait la consonne, et de *kél* faisait régulièrement *ké*. Le dialecte dut conserver d'abord la liquide même devant les mots commençant par une consonne, c'est-à-dire dans le cas où le français populaire la laissait tomber; de là la vocalisation.

Devant un mot commençant par une voyelle, pour éviter l'hiatus, on restitua à *ka* l'*l* qui s'y trouvait déjà sous une autre forme. Exemple: *kê tâ* (= fr. quel temps); *kê l ô·m* (= fr. quel homme). Que dans ce dernier exemple *l* soit intercalaire, la forme du pluriel porte à le croire: *kê z ô·m* (= quels hommes).

On pourrait faire une démonstration pareille sur *kâk* (= fr. quelque), *kâkê* (= fr. quelqu'un), *lêkâl* (= fr. lequel).

Quant au mouillement du *k*, la réduction de l'hiatus résultant de la vocalisation de l'*l* l'explique assez.

2<sup>o</sup> *a* ton. + *l* ⇒ *ô*.

ital. fanale ⇒ *fânô* (= fr. fanal).

germ. stal ⇒ *étô* (= fr. étal).

quintale ⇒ *kétô* (= fr. quintal).

canalis ⇒ *kânô* (= fr. canal).

animalis ⇒ *animô* (= fr. animal).

aequalem ⇒ *égô* (= fr. égal).

Hors le cas d'entrave, la vocalisation de l'*l* n'est pas française. L'adoucissement de *al* en *au* était cependant pratiqué dans le vieux français, et l'on en trouve de nombreux exemples jusque dans le XVII<sup>e</sup> siècle. (2)

Nous pouvons donc tenir ces formes aussi bien du français que des patois.

3<sup>o</sup> *a* ton. (+ labiale) ⇒ *ô*.

labra ⇒ *lâvr* (= fr. lèvres).

De même: capra, crama, capum, amat, graphium, \* grava, \* accapat, ⇒ *câvr*, *krâm*, etc.

(1) Voir THUCOT, vol. II, p. 140; Diez, Buffier, Antonini, Mauvillon, etc. On disait, par exemple: *qué conte! qué monstre!* pour « quel conte! quel monstre! » *Qué* s'entend aussi chez nous.

(2) Tabourot, Mellena, Oudin, l'Acad. en 1694 et en 1740, donnent *estau*; *ournau* n'est disparu du dict. de l'Acad. qu'en 1762.

Phénomène de labialisation purement dialectal, qui paraît se rattacher aux patois du nord et du centre de la France. Ce peut aussi être le résultat d'une nouvelle mise en marche de l'évolution interrompue dans le français.

4° *a* ton. libre (+ *r*)  $\Rightarrow$  *é*, *â*:<sup>(1)</sup>.

*patrem*  $\Rightarrow$  *pér*, *pâ:ér* (= fr. père).

*mare*  $\Rightarrow$  *mér*, *mâ:ér* (= fr. mer).

et les formes similaires.

Ces deux produits ne paraissent pas également repandus, et il serait peut-être possible d'en établir la topographie.

Quoiqu'il en soit, le premier (*é*:) représente l'étape française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. L'*e* sorti de l'*a* libre latin devint en effet fermé à cette époque; on prononçait alors *mér*, *pér*, etc. Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle qu'il devint ouvert devant une consonne persistante<sup>(2)</sup>, et encore l'*e* resta-t-il fermé dans bon nombre de mots jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>(3)</sup>. *Père*, *mér*, etc., ne sont donc que des formes françaises attardées.

L'autre produit (*â*:) est du patois pur.

Quelle est l'origine du son adventice *â*? On est tenté d'y voir la conservation de l'*a* latin, et, en dressant le schéma de l'évolution, de placer le point de bifurcation de l'évolution française et de la patoise vers le V<sup>e</sup> ou le VI<sup>e</sup> siècle, à l'époque où l'*a* tonique libre était devenu *ae*, en passant par *aa*. En ce cas, nous aurions reçu *â* directement de quelque patois; car cette diphtongue était depuis longtemps perdue au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais il y faut plutôt voir le résultat d'une réflexion vocalique; nous aurions opéré sur le moderne *père*. Dans le premier cas, *pâ:ér* serait plus ancien que *pé:r*; dans le second, beaucoup plus jeune et de provenance canadienne. La dernière hypothèse est la plus vraisemblable. Si on l'adopte, on aperçoit tout de suite que le canadien s'est développé parallèlement au normand, qui est arrivé à un résultat analogue, et l'on constate que, sur ce point du moins, notre parler populaire est bien vivant, car les sons segmentés et diphtongués, dit M. Guerlin de Guer, « sont bien caractéristiques d'un orga-

(1) La diphtongue n'est pas très nette; le premier élément tend à disparaître.

(2) Péletier (1549) écrit par *e* fermé tous les mots en *-ere*: «père, mère, chère, clér, mér», etc. Lanoue (1596) fait de même. Meigret (1542) attribue «l'*e* clos» à *pere*, *mere*. Oudin (1633) et Chifflet (1659) attribuent l'*e* ouvert aux mots en *-ere*, mais ils exceptent *père*, *mère*, *frère* et leurs composés.

(3) L'Acad., en 1740, écrit *père* et *compère*, *amère* et *mère*, *chère*, *confrère*, etc.

nisme linguistique en voie d'évolution». Les phénomènes de réflexion vocalique, dit le même auteur (1), « reposent sur une tendance générale de toute langue populaire bien vivante à émettre une majorité de sons allongés, puis segmentés et diphthongués, qu'elle préfère aux sons purs des langues fixées. Par exemple, un son *o*, qu'il soit de nature brève ou longue, de nature ouverte ou fermée, sera toujours, dans une langue littéraire, représenté par ce qu'on pourrait appeler, en musique, une note simple, sans harmoniques. Dans une langue populaire il en est autrement. Ce même son, de quantité plutôt longue au point de son évolution, laisse entendre, en même temps qu'un son fondamental, des harmoniques de ce son, tantôt à sa partie antérieure, tantôt à sa partie postérieure; c'est-à-dire: *ô'ô*; *ô'ô'*, et toutes les variétés de ces gammes. Du jour où le son se segmente de la sorte, l'évolution suivra son cours normal, jusqu'à modifier profondément le mot où il figure. »

Mais si notre produit *â'ê* est en marche, vers quel phénomène s'achemine-t-il?... L'*â* tend à disparaître: l'évolution se ferait donc vers le français.

Dans tous les cas, le canadien *â'ê* ne peut être que le descendant ou le frère du normand.

5° (pal. +) *a* ton.  $\Rightarrow$  *â*, *a*, *â*, *u*.  
*casa*  $\Rightarrow$  *câ*, *ca*, *câ*, *cu* (= fr. chez).

Il est assez remarquable que ce produit présente, complète et vivante à tous ses degrés, la gamme de la série antérieure labialisée.

L'évolution française de *casa* offre les formes attestées suivantes: *chiese*, *chiès*, *ches*, *chez*. Le produit canadien est dialectal. Cependant la prononciation *ca* était, au XVII<sup>e</sup> siècle, « très commune, mesme à la Cour » (2).

La chuintante initiale — à laquelle est probablement due la labialisation — indique que *ca* nous vient du centre de la France. (3)

6° *a* + *l* (+ cons.)  $\Rightarrow$  *u*.  
 \* *salcitia*  $\Rightarrow$  *susi's* (= fr. saucisse).  
*sal* + *pulverare*  $\Rightarrow$  *supudré* (= fr. saupoudrer).  
*salvum*  $\Rightarrow$  *su* (4) (= fr. sauf).

(1) *Atlas dialectologique*, p. 37.

(2) Vaugelas, II, 162. Chifflet, sec. 3, par 26. Th. Corneille, II, 162. De la Touche, 37.

(3) Voir Rousselot et Laclotte, p. 62.

(4) Dans « sauf votre respect ».

C'est encore un produit patois. Nous faisons subir à *a + u* provenant de l'*l* vocalisée, le traitement que le normand applique dans certains cas à la diphtongue *au*.

On pourrait donner encore d'autres exemples. Tous prouveraient que notre langage est un parler français mélangé de formes patoises.

Les matériaux manquent pour étudier la morphologie et la syntaxe populaires du Canada français; mais il serait étrange qu'elles n'eussent pas subi les mêmes influences que la phonétique.

Dans son ensemble, le parler du peuple canadien n'est donc pas, à proprement dire, un *patois*; mais il est le résultat de la fusion de plusieurs *patois* différents, greffés sur du vieux français. Ce n'est ni du patois pur, ni du français littéraire, ni du français corrompu; c'est, pourrait-on dire, du vieux français *patoisé*. *Archaisants* et *patoisants*, tels nous sommes. Et il n'y a là rien que de très honorable; seuls sont tentés d'en rougir ceux qui ne savent pas ce qu'est le patois, qui ne connaissent de ce mot que le sens ironique et plaisant<sup>(1)</sup>, et pour qui *patois* est synonyme d'argot ou de jargon. Le français littéraire n'est lui-même qu'un patois officiel.

On croit communément que les parlers provinciaux sont du français corrompu, et l'on hésite à reconnaître les larges bandes de patois qui brochent sur notre français.

Rappelons-le encore une fois, dialectes sortis en même temps du latin, le normand, le picard, le poitevin et le bourguignon ne le cédaient d'abord à leur congénère, le français, ni en valeur littéraire, ni en influence. Le dialecte français finit par supplanter les autres; la langue du roi devint la langue du royaume. Les dialectes provinciaux cessèrent d'être écrits; depuis cette époque, on les appelle *patois*.

Ainsi les dialectes de la langue d'oïl sont devenus les *patois français*; ceux de la langue d'oc, les *patois provençaux*.

Un patois est donc une langue, autrefois littéraire, qui n'est plus que parlée, mais qui n'en continue pas moins à évoluer, et plus naturellement, parce que plus librement.

Qu'au point de vue littéraire, le français soit aujourd'hui plus poli, plus raffiné que les parlers provinciaux, nul n'y con-

(1) Comme dans ce vers de La Fontaine: « L'âne se plaint en son patois. »

tredit. Que ces derniers soient proscrits de notre littérature, c'est de quoi il faut avoir soin. Mais les patois n'en sont pas moins vénérables; et, bannis de notre langage, c'est plaisir d'en retrouver les débris sur les lèvres de nos paysans....

O douceur de tremper sa bouche à leurs vieux mots! (1)

Il reste à dire un mot du langage des gens instruits, phonétique, lexique, morphologie et syntaxe. (2)

Le mélange des dialectes a singulièrement facilité l'évolution de notre parler vers le français classique. Broyées et confondues, les formes patoises ont perdu de leur vigueur naturelle; déracinées, la sève leur a manqué. Tel mot normand, par exemple, perdu dans le français, n'a pas su toujours rester pur normand. Dans la fusion des parlers provinciaux et du français, les caractéristiques les plus considérables ont disparu, les cadres de la phonétique populaire ont été brisés. Il en est résulté un langage, moins intéressant peut-être au point de vue scientifique, mais qui se polit et se raffine plus vite. Quelques années seulement passées à la ville, et nos paysans ont presque perdu ce que Loysel appelait « le ramage de leur pays ».

Quel langage parlent-ils alors? C'est ce que nous allons voir.

*Phonétique.* — Les considérations précédentes s'appliquent surtout à la phonétique. Le paysan canadien n'a pas d'accent provincial distinct; ou, si l'on veut, il a trop d'accents divers, pour qu'aucun d'eux soit apparent. Aussi perd-il, et dès les premières années de collège, le plus grand nombre des caractéristiques de la phonétique populaire. Au point de vue français, s'il fait des *fautes* de prononciation, l'homme instruit (et les femmes parlent souvent mieux que les hommes) n'a pas de *défauts* de prononciation. Il lui reste pourtant quelques souvenirs du parler maternel, souvent indéracinables: *ê* pour *â* (= fr. *un*), *é* pour *è* (= fr. *in*), *f* et *d* pour *t* et *d* (devant *i* ou *u*), une certaine mollesse d'articulation, une attaque de son indécise et manquant de netteté, et le peu de profondeur des inflexions vocales.

---

(1) Ch.-Th. Féret.

(2) J'entends étudier le *parler moyen* des personnes instruites, non pas de celles qui ont une culture spéciale: celles-ci parlent en général un français très pur.

*Lexique.*— C'est le vocabulaire français, mais pauvre et imprécis, à peu près pur de patois, mais assez fortement archaïque, et mêlé, hélas ! des anglicismes les plus barbares. Dans le commerce et dans l'industrie surtout, l'anglicisme nous ronge ; c'est l'ennemi qu'il faut combattre. La presse introduit même ces barbarismes dans nos campagnes ; heureusement, hors des villes, le mot anglais se francise le plus souvent : de *round-house*, le paysan a vite fait *rô:dus*.<sup>(1)</sup>

*Morphologie.*— Dans la bouche des gens instruits, la morphologie est absolument française. Ainsi, les prétérits en *i*, répandus dans les campagnes, sont inconnus dans les villes.

*Syntaxe.*— Les tournures sont parfois imitées de l'anglais ; mais le plus souvent, elles sont françaises, quoique peu soignées, encore moins variées.

La philologie est une science nouvelle et toute affirmation sur la nature des parlers suppose cette restriction : « C'est du moins ce qu'on peut affirmer, dans l'état actuel des recherches. » Les considérations qui précèdent n'échappent pas à cette règle. Mais elles serviront peut-être à l'orientation des études et justifieront le double objet que poursuit la Société du Parler français au Canada : le relèvement des vocables populaires et l'épuration de notre langage.

Nous devons d'abord constater l'état du français chez nous, phonétique, lexique, morphologie et syntaxe. C'est notre premier soin. Faire le relèvement de nos vocables populaires et les rattacher au vieux français ou aux patois, ce n'est pas chercher à *épurer* le langage des paysans. On n'*épure* pas un parler populaire, et vouloir empêcher le peuple de parler son libre idiome serait folie. Mais il y a des formes dialectales qui, belles sur les lèvres du peuple, ne sauraient entrer dans le discours littéraire. Il convient donc que les gens instruits sachent juger de la valeur de chaque terme relevé. Non pas que nous entendions condamner l'emploi des mots populaires pittoresques et de bon aloi ; mais les écrivains qui puisent à cette source féconde, doivent faire un choix judicieux des termes dont ils enrichissent le vocabulaire.

(1) Dans son *Esthétique de la langue française*, M. Remy de Gourmont cite comme types étranges de mots anglais francisés au Canada, *Stanfold* devenu *Sainte-Folle* et *Somerset* devenu *Saint-Morissette* ; ce sont plutôt des produits de l'étymologie populaire. Mais qu'aurait-il dit, s'il avait connu *Saint-Abroussepoil* (*sétàbruspwél*), sorti de *Sandy Brook's Point* ?

Quant au travail d'épuration, c'est dans les villes surtout qu'il doit se faire. « L'anglicisme, voilà l'ennemi ! » Ce cri, jeté en 1879 par l'un des nôtres, est aussi celui de la Société du Parler français au Canada.

Déjà, au point de vue de la pureté du langage, des résultats notables ont été obtenus, et d'autre part l'étude des formes populaires devra, dans une certaine mesure, remédier à la pauvreté de notre vocabulaire. Quand ce dernier travail sera plus avancé, il ne sera peut-être pas inutile à la philologie romane; nous aurons du moins recueilli des matériaux et sauvé de l'oubli maints produits qui disparaissent; au point de vue scientifique, là s'arrête notre ambition.

ADJUTOR RIVARD

Professeur à l'Université Laval (Québec)  
Secrétaire de la Société du Parler français au Canada





## TABLE DES MATIÈRES

---

Alphabet phonétique.....	4
De l'Origine des Canadiens-Français.....	5
Le Parler franco-canadien.....	13

---

Imprimerie Édouard Marcotte, 82, rue Saint-Pierre, Québec, Canada.

---

EN VENTE, LIVRAISONS I-VII

# ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

PUBLIÉ PAR

GILLIÉRON,

Directeur adjoint à l'École pratique des  
Hautes-Études.

EDMONT,

Auteur du Lexique Saint-Polois.

Cet important atlas, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, se composera de 17,000 cartes dont chacune reproduira la carte de France complète et sera consacrée à un mot ou à un type morphologique. L'ouvrage comprendra tous les patois et idiomes de la France.

**Prix de souscription, 25 fr. par livraison**

Il n'a été tiré qu'un très petit nombre d'exemplaires en dehors des souscripteurs.

*La première livraison est accompagnée d'une notice explicative que nous remettons aux souscripteurs.*

---

SCULFORT DE BEAUREPAS.—Le panceltisme universel. La Rénovation celtique. Paris, 1903, 2 forts vol. in-8.	12 fr.
Bulletin mensuel des récentes publications françaises. Abonnement annuel.....	10 fr.
Bulletin du Parler français au Canada. (Université Laval, Québec). Abonnement annuel.....	10 fr.
Revue des Études Rabelaisiennes. Abonnement annuel..	10 fr.

---

**GRAND ASSORTIMENT** de livres anciens sur l'Histoire de France

Livres récents et collection de documents relatifs à la Révolution française

---

La librairie Champion possède un grand nombre d'ouvrages d'occasion, anciens et modernes, concernant l'histoire de la France et de ses anciennes provinces—les anciens textes, la philologie, les patois, coutumes et chansons populaires—la noblesse, l'histoire des familles, l'art héraldique. M. Champion se charge de fournir, en très peu de temps et dans de bonnes conditions, tous les renseignements, ouvrages, collections, brochures qu'on voudra bien lui demander.

*Envoi franco, sur demande, de notre catalogue de livres de fonds et d'ouvrages d'occasion.*



3 3286 50048 6671

---

Imprimerie Édouard Marcotte, 82, rue Saint-Pierre, Québec, Canada.

---